Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260303-202603010AAA-DE

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT OUEN DES ALLEUX
Séance du conseil municipal du mardi 3 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de présents : 14
Nombre d'absents : 0
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni dans la salle de conseil pour ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS,

Présents	M. THOMAS Pierre, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme BOURION Juliette, M. DOUAGLIN Émile, M. GESLIN Damien, M. TURBEL Eric, Mme DELALANDE Sabrina, Mme SENECHAL Marie, M. LEULIETTE Arnaud, M. ADAM Mickaël, Mme CHATELET Marie-Laure,
Absent	
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie
Convocation	10/02/2026

2026 03 010 Travaux de restauration de l'église de Saint-Ouen-des-Alleux – Attribution des lots de travaux

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de restauration de l'église de Saint-Ouen-des-Alleux, dont le montant estimatif des travaux s'élève à 941 313,80 € HT.

Une consultation des entreprises a été lancée selon une procédure adaptée, en application de l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique.

Le marché de travaux est structuré en 3 tranches : une tranche ferme et deux tranches optionnelles, et se décompose en 9 lots :

- Lot n°1 : Échafaudage – Maçonnerie – Taille de pierres
- Lot n°2 : Traitement de charpente
- Lot n°3 : Charpente
- Lot n°4 : Couverture
- Lot n°5 : Beffroi
- Lot n°6 : Vitraux
- Lot n°7 : Peinture
- Lot n°8 : Électricité
- Lot n°9 : Restauration du mobilier religieux – Décors peints

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 20 novembre 2025 dans Ouest-France (départements 35, 44, 21, 56, 53) et sur la Centrale des Marchés.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) était téléchargeable sur la plateforme dématérialisée www.megalisbretagne.org, sur laquelle la transmission des candidatures et des offres était obligatoire.

La date limite de réception des offres était fixée au 19 décembre 2025 à 12h00.

L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre, qui a remis son rapport le 15 janvier 2026 à 10h00.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260303-202603010AAA-DE

Les critères de sélection et de jugement des offres étaient les suivants :

1. Prix : 40 %
2. Valeur technique : 50 %
3. Délai d'exécution et date de démarrage : 10 %

Attribution des lots

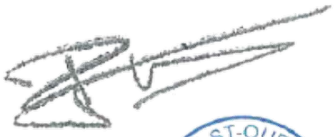
Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT
Lot n°1	Échafaudage – Maçonnerie – Taille de pierres	SAS Maison Grevet, Laval (49)	458 392,91 €
Lot n°2	Traitement de charpente	SARL EPATH, Chaumes-en-Retz (44)	11 367,50 €
Lot n°3	Charpente	LIMEUL SAS SCOP, Servon-sur-Vilaine (35)	96 850,00 €
Lot n°4	Couverture	SARL BONHOMME de Les-Portes-du-Coglais(35)	44 118,55 €
Lot n°5	Beffroi	SAS BODET CAMPANAIRE, Trémentines (49)	21 051,38 €
Lot n°6	Vitraux	ATELIERS HELMBOLD, Corps-Nuds (35)	39 534,49 €
Lot n°7	Peinture	CHALMED SAS, Rennes (35)	114 972,60 €
Lot n°8	Électricité	CGV ENERGIE, Mortagne-sur-Sèvre (85)	102 496,86 €
Lot n°9	Restauration du mobilier religieux – Décors peints	ATELIER CO'REUM, Pluméliau-Bieuzy (56)	51 160,00 €

Le montant total des lots attribués s'élève à **939 944,28 € HT**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE les lots du marché de travaux pour la restauration de l'église de Saint-Ouen-des-Alleux aux entreprises ci-dessus désignées, pour les montants indiqués,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer les marchés correspondants ainsi que tout document afférent,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal, en section d'investissement, au compte 231 – Immobilisations corporelles en cours (M57).**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 05/03/2026
Le Maire Pierre THOMAS





Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.